

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU LOIRET

**COMMUNE DE SAINT-CYR-EN-VAL****DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024****Nombre de conseillers :**

- en exercice : 23
- présents : 17
- absents : 6
- pouvoirs : 3
- votants : /

Le quorum est atteint.

- pour : /
- contre : /
- abstention : /

Date de convocation :

11 décembre 2024

Aujourd'hui, lundi 16 décembre 2024 à 18 h 15, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Vincent MICHAUT, Maire.

Étaient présents : M. BERTHIER, M. CHABASSOL, Mme COULMEAU, Mme DURAND, M. GABEAU, M. GIRBE, M. MARSEILLE, M. MICHAUT, M. NICOLAUD, Mme NICOLAUD, Mme PEIXOTO, M. POUGET, Mme RENAUD, Mme RIBEIRO, Mme SOREAU, M. TOUSSAINT, M. VASSELON.

Étaient absents : M. DELPLANQUE, Mme GADOIS, M. LETOURNEUR, Mme MELINE, M. PINTO, M. PREVOT.

Ont donné pouvoir : M. DELPLANQUE à M. GIRBE, M. LETOURNEUR à M. VASSELON, M. PREVOT à M. MARSEILLE.

Secrétaire de séance : Mme NICOLAUD.

OBJET : AFFAIRES INSTITUTIONNELLES - PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS POUR L'EXERCICE 2023 D'ORLÉANS METROPOLE**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le législateur a confié aux établissements publics de coopération intercommunale, notamment depuis la loi «NOTRe» de 2015 les compétences de collecte et de traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés. Dans ce cadre, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets (RPQS) est présenté chaque année au Conseil métropolitain d'Orléans métropole puis dans un second temps, à l'assemblée délibérante des communes membres.

La présentation de ce rapport répond à un triple objectif : l'information auprès des usagers et des administrés, la transparence des données publiques liées à ces services publics et la performance inhérente à l'évaluation de cette politique publique.

Ce rapport expose principalement l'organisation de la compétence prévention et gestion des déchets, les indicateurs de performance, un aspect environnemental avec la valorisation et le traitement des déchets, des éléments financiers et contractuels.

En 2023, au sein de l'Unité de Traitement des Ordures Ménagères (UTOM) située à sur l'unité de traitement multi-filières notamment la mise en place de deux analyseurs Mercure et un redondant afin de répondre à l'arrêté du 12 janvier 2021 relatif aux Meilleures Techniques Disponibles (MTD) applicables aux installations d'incinération et de co-incinération des déchets non dangereux.

De plus, la mise en place de nouveaux systèmes de ramonage des catalyseurs (équipement lié au traitement des fumées) a amélioré la disponibilité des fours.

VISAS

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-7 à 34 et L. 5214-16 ;

Vu la délibération n° 2024-09-26-COMDEL-032 du Conseil métropolitain d'Orléans métropole en date du 26 septembre 2024 approuvant le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets pour l'exercice 2023.

DÉLIBÉRATIF

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré, le Conseil municipal, décide :

1. DE PRENDRE ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets d'Orléans métropole pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré à Saint-Cyr-en-Val,

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,

Vincent MICHAUT



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication électronique sur le site internet de la commune (<https://www.mairie-saintcyrerval.fr/>), faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux devant la Commune, sise 140, rue du 11 novembre 1918, 45 590 Saint-Cyr-en-Val ;
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans sis 28, rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans. Ce dernier peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » via le site internet : <https://www.telerecours.fr/>